



**REUNION AISANCE AQUATIQUE
CYCLE 1 REP ROMANS MARS 2023**

Piscine Serge BUTTET

CONTENU DE LA REUNION

1. Accueil et présentation des intervenants
2. Les plannings des séances et le transport en car
3. Session d'information natation à destination des IEB en vue de leur agrément
4. **Un nouveau texte de référence dont il vous faut absolument prendre connaissance** : Note de service du 28 février 2022 et divers documents pour bien comprendre ce qu'est l'aisance aquatique ?
5. Un autre texte de référence qui précise les préconisations départementales : le vademecum version 2021
6. Un repère important : les programmes de 2015 qui concerne le champs d'enseignement : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique et le document ressource sur EDUSCOL Objectif 2 Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées. Explorer le milieu aquatique p. 20 à 23
7. Conditions d'accueil des classes sur le site de la piscine Serge Buttet
8. Des impératifs pédagogiques, en préambule à la présentation du projet pédagogique
9. Présentation du projet pédagogique aisance Aquatique Serge Buttet mars 2023 et de la séquence d'apprentissage
10. Accompagnement des PE et des élèves
11. Questions diverses

PLANNING DES SEANCES TRANSMIS AUX ECOLES

La personne de référence pour le planning des séances et le transport:

Alexandre VIGNON

Responsable planifications scolaires & événementiels sportifs

Direction des sports

Valence Romans Agglo

Site de Valence

Tél. : 04 75 63 76 78 / Poste 7678

Portable : 06 81 80 12 56

alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr

LE TEXTE DE CADRAGE

la note de service du 28 -02-2022 intitulée Contribution de l'école à l'aisance aquatique :

Texte de référence qui définit les conditions de l'enseignement de la natation dans le respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées.

La note de service se présente sous la forme de cinq paragraphes et quatre annexes

Les cinq paragraphes :

- A. De l'aisance aquatique au cycle 1 au savoir-nager en sécurité du cycle 2 au cycle 3 et au-delà : un parcours de formation pour devenir nageur
- B. L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques
- C. Responsabilités des professeurs et des intervenants
- D. Assurer l'enseignement et la sécurité de tous les élèves: contexte et surveillance

Les quatre annexes :

- Annexe 1 - Les intervenants pour l'enseignement de la natation dans le premier degré
- Annexe 2 - L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)
- Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions
- Annexe 4 - Test Pass-nautique (ex aisance-aquatique)

Un PPTX à votre disposition pour prendre connaissance de cette note de service, réalisé par Jean Pinguet, CPD EPS : [..\Présentation circulaire natation du 28 02 2022.pdf](#)

LES TEXTES DE REFERENCE A CONNAITRE

- Un autre texte de référence qui précise les préconisations départementales : **le vademecum EPS 26 version 2021**
- **Des repères importants :**
 - les programmes de 2015 qui concerne le champs d'enseignement : **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**
 - le document ressource sur EDUSCOL **Objectif 2 Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées. Explorer le milieu aquatique p. 20 à 23**

L'AISANCE AQUATIQUE AU CYCLE 1

UNE CONSTRUCTION

Les étapes de la formation du nageur : une continuité éducative qui s'articule autour de quatre phases :

- Le bébé nageur (jusqu'à 3 ans),
- L'aisance aquatique (4, 5, 6 ans),
- Le savoir nager (jusqu'à 12 ans) valorisé par l'attestation Savoir nager en sécurité,
- L'apprentissage des nages codifiées et du sauvetage



L'AISANCE AQUATIQUE AU CYCLE 1

UNE CONSTRUCTION

L'apprentissage de la natation commence dès le plus jeune âge avec une adaptation au milieu aquatique.

Les grandes étapes de l'acquisition de l'aisance aquatique

L'acquisition de l'aisance aquatique passe par 3 paliers correspondant à la construction du corps flottant, qui se réalisent dans un espace où l'enfant n'a pas pied et sans aide à la flottaison :

- **Palier 1** : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau) et sortir seul de l'eau.
- **Palier 2** : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.
- **Palier 3** : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface.

L'AISSANCE AQUATIQUE AU CYCLE 1

UNE CONSTRUCTION

- L'aisance aquatique s'adresse aux non nageurs.
- L'aisance aquatique se construit dans un bassin où le pratiquant n'a pas pied et sans matériel d'aide à la flottaison.
- Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique : l'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer 10 mètres pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction.
- La construction de l'aisance aquatique peut débuter dès 3 ou 4 ans. Il est néanmoins possible de s'y engager à tout âge si on ne sait pas nager, si on n'est pas à l'aise dans l'eau ou encore si on a eu de mauvaises expériences aquatiques.

L' AISANCE AQUATIQUE AU CYCLE 1

UNE CONSTRUCTION

Progression des apprentissages, voir les vidéos: <https://www.sports.gouv.fr/aisance-aquatique-1ere-etape-603#item5>

Apprivoiser le milieu aquatique, construire l'immersion, la flottaison et la propulsion en apprenant progressivement :

-à **mettre le visage dans l'eau**. Le port de lunettes sont une aide précieuse pour découvrir un monde inconnu (entrer dans l'eau jusqu'aux épaules, puis immerger progressivement son menton, sa bouche, son nez, son front dans le petit bain, dans le grand bain, tout en se déplaçant le long du mur (à l'aide des deux mains en faisant le crabe , en contournant un obstacle , un camarade, se déplacer d'une seule main, en faisant la torpille,...)

-en **augmentant progressivement le temps d'immersion en apnée, en alternant prise d'air et apnée,**

-**faire ensuite l'expérimentation de la flottaison d'abord verticale** pour découvrir l'action de l'eau sur le corps, poussée d'Archimède,

-**déplacements tête immergée en surface avec appuis manuels, en immersion en surface sans appuis,**

-**exploration de la grande profondeur, les équilibres sur le ventre et le dos ,**

-**déplacements dans le bassin sur le ventre et sur le dos, d'abord en étant accompagné par l'adulte**

puis de manière autonome.

L'AISSANCE AQUATIQUE AU CYCLE 1

UNE CONSTRUCTION

L'aisance aquatique pour les enfants de 4 à 6 ans

- Accessible dès 3 ans, l'acquisition de l'aisance aquatique s'organise en collectivité à partir de 4 ans : Les « CLASSES BLEUES » organisées pour des enfants de 4 à 6 ans se déroulent sous forme d'un apprentissage massé de l'aisance aquatique, sur le temps scolaire.
- L'apprentissage dans ce cadre s'organise sur une ou deux semaines avec une pratique quotidienne ou biquotidienne de séances de 40 à 45 minutes. La même organisation dans le temps extrascolaire (stage centre de loisirs et vacances) s'appelle un « STAGE BLEU ».

LES CONDITIONS D'ACCUEIL À LA PISCINE

SERGE BUTTET

- Projet pédagogique de co-intervention pré rempli, dument renseigné par l'école à remettre au centre aquatique avant le début cycle (le déposer auprès des hôteses d'accueil), ou le remettre aux MNS lors de la première séance. Envoyer ensuite le document signé par tous les partenaires du projet à l'IEN.
- Liste des élèves à établir cf document support, avec présence des élèves à renseigner pour chaque séance et à remettre aux MNS à l'issue du cycle d'apprentissage
- Bassin sportif mis à disposition
- Un surveillant de bassin et 2 MNS en situation de co enseignement seront présents à chaque séance.
- Un cheminement parfaitement balisé pour arriver jusqu'au bassin.
- Du petit matériel à disposition, qui sera rangé à la fin de chaque séance (arrosoirs, seaux, objets lestés, ...)

LES CONDITIONS D'ACCUEIL À LA PISCINE

SERGE BUTTET

- Deux consignes essentielles : On ne court pas. On ne chahute pas. On ne crie pas.
- Une tenue de bain conforme au règlement de la piscine pour chaque élève.
- Des enseignants, les AESH, les ATSEM, les parents IEB, le parent vie collective présent à la sortie du pédiluve obligatoirement en tenue adaptée au lieu et à l'activité (au minimum short et tee-shirt (tenue de ville à proscrire), pas de parent vie collective sur les gradins, seul un parent vie collective pour les aller-retour aux toilettes. Les autres éventuels parents vie collective attendront la fin de la séance dans le hall d'entrée.
- **Obligation de transmettre à l'arrivée la fiche des groupes au MNS, qui aura été obligatoirement préparée par l'enseignant en amont de la séance. Les élèves sont regroupés par affinité. Document disponible sur le site de l'IEN.**
- **La question de la présence d'IEB**
- **Penser à communiquer avec les MNS au sujet des élèves à profil et à besoins particuliers relevant ou non de l'ASH ou qui ne maîtrisent pas la langue française.**

DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

- **Appropriation du projet pédagogique par les enseignants, celui-ci est disponible sur le site de la circonscription**
- **Présentation du projet aux familles et aux élèves en amont des séances**
- **Une exposition régulière et intense aux apprentissages est la condition première pour pouvoir apprendre, à rappeler aux familles**
- **Présentation du projet aux IBE natation agréés**
- **Importance de la mise en place de la phase de familiarisation en classe en amont du début du cycle d'apprentissage, importance du retour en classe sur les séances vécues en bassin, importance de l'interdisciplinarité (cf nouveaux programmes)**
- **Un projet pédagogique qui s'appuie sur l'album à nager Le fabuleux voyage de Lola qui sera lu et exploité en classe en amont et en aval des séances et auquel il sera fait référence durant les séances .**

DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

- Mise en place d'un support pour accompagner le cycle d'apprentissage : **le carnet du nageur**
- **Divers documents disponibles sur le site de la circonscription** : un dossier photos itinéraire de l'élève et matériel disponible, divers documents et ressources pour vous aider à l'appropriation du projet pédagogique, des exemples de carnets du nageur, ...
- **Une caisse à la BMPC avec des albums** destinés à évoquer les inquiétudes des élèves par rapport au milieu aquatique.
- **Deux ressources précieuses à consulter absolument pour comprendre la construction de l'enfant flotteur, projectile et propulseur**
 - **Première étape de l'aisance aquatique** : <https://www.sports.gouv.fr/aisance-aquatique-1ere-etape-603>
 - **Un tutoriel pour les familles mais aussi... pour les enseignants à titre informatif** : **7 vidéos didactiques** : <https://www.sports.gouv.fr/aisance-aquatique-1ere-etape-603#item5>

DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES, ...ENFIN

- **Les enseignants devront prévoir leur maillot de bain car ils seront amenés à aller dans l'eau.**
- **Le groupe classe sera divisé en trois sous-groupes selon les affinités des élèves**
- **Les élèves pourront avoir des lunettes, cela est même souhaitable dans un premier temps pour favoriser l'appropriation du milieu aquatique. A prévoir si les parents ne peuvent en acheter.**
- **Préparer les familles à la gestion du sac de piscine car celui-ci devra être prêt d'un jour sur l'autre.**
- **Travailler en classe le déshabillage et l'habillage pour être efficace et ne rien oublier.**

PROJET PÉDAGOGIQUE CYCLE1 REP AISANCE AQUATIQUE

- Le projet pédagogique est accessible sur le site de l'IEN

Structure du cycle d'apprentissage

- Le cycle d'apprentissage se déroulera cette année dans le bassin sportif qui dispose d'un fond que l'on peut remonter pour obtenir une profondeur de 59 cm sur les premières séances afin d'accompagner au mieux la découverte du milieu aquatique par les élèves
- Un cycle d'apprentissage massé qui se déroulera sur 8 séances, avec 4 séances par semaine de 30 à 40 min sur deux semaines du 19 au 30 juin 2023.

PROJET PÉDAGOGIQUE CYCLE1 REP AISANCE AQUATIQUE

A chaque étape de la séquence correspond un aménagement de bassin particulier.

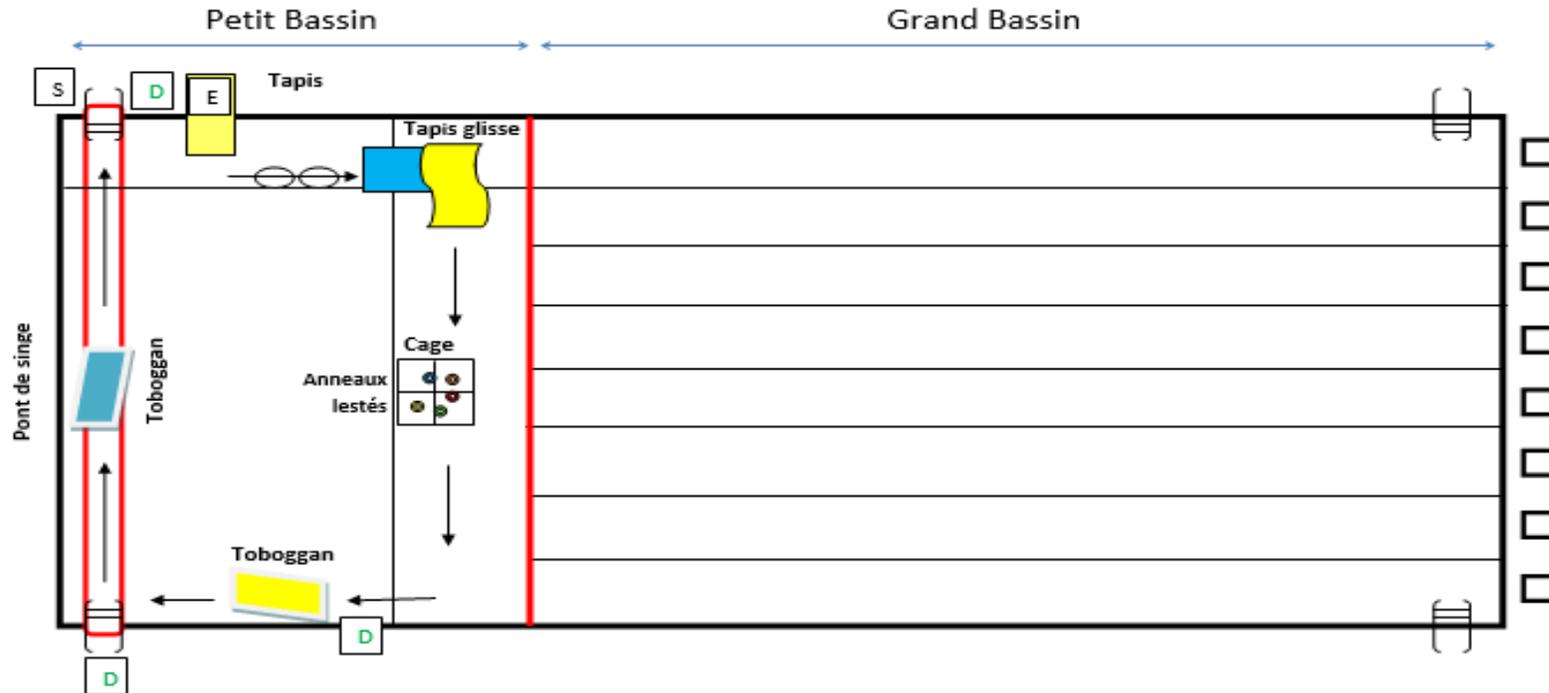
- Deux séances de découverte du site, du personnel qui accueillera les classes, des différentes règles et consignes et du milieu aquatique **S1 et S2**
- Deux séances d'apprentissage avec exploration guidée du milieu aquatique et travail sur l'immersion **S3 à S4**
- Un premier parcours immersion de milieu de cycle qui permettra aux élèves de réinvestir leurs acquis **S5**
- Deux séances d'apprentissage avec poursuite du travail sur l'immersion, découverte de la poussée d'Archimède avec l'équilibre vertical, déplacement en immersion en surface le long du mur **S6 à S7**
- Un deuxième parcours immersion de fin de cycle d'apprentissage qui permettra aux élèves de réinvestir leurs acquis et de mesurer leurs progrès **S8**

Une fiche d'évaluation continue aisance aquatique vous sera proposée afin que vous puissiez faire un état des lieux des acquis de vos élèves à l'issue du cycle d'apprentissage qui pourra être transmis aux PE de CP.

AMENAGEMENTS DE BASSIN

Séance 1 et 2 : Découverte du site, du personnel et du milieu aquatique

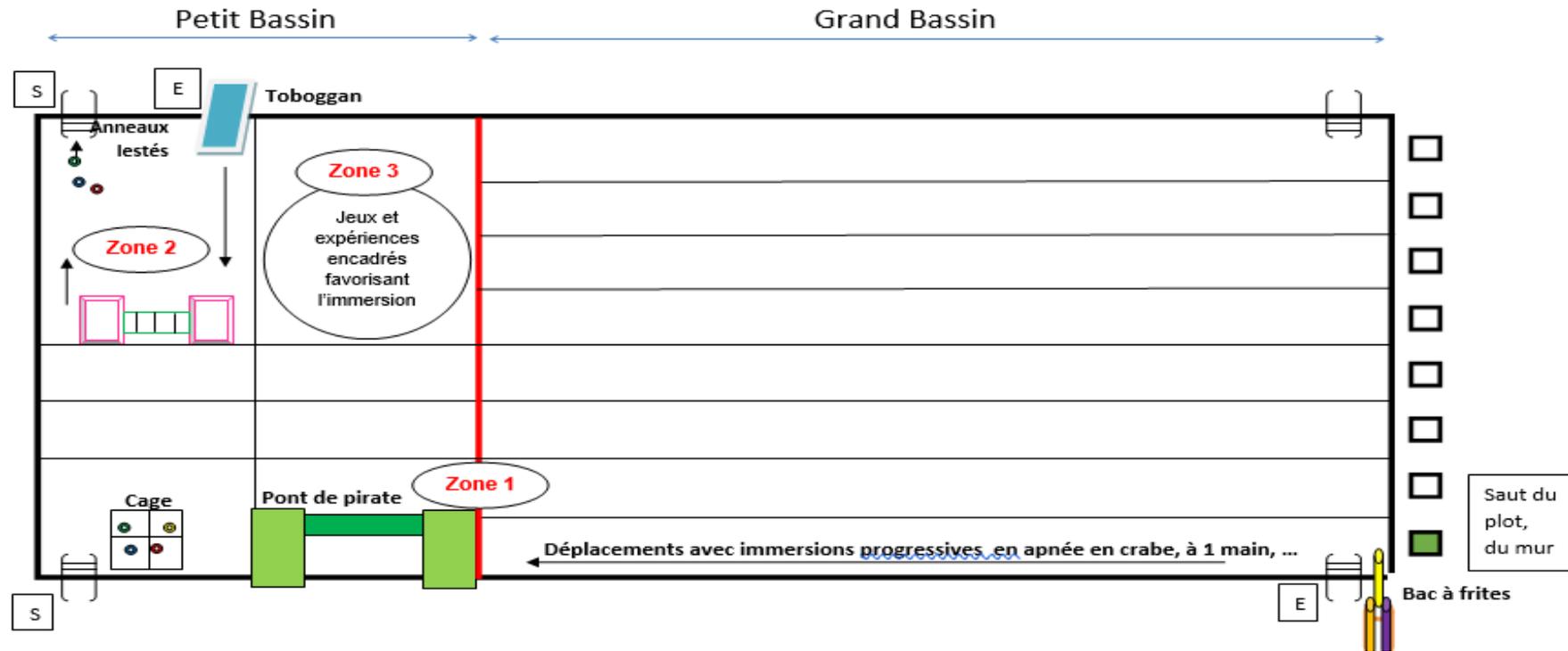
- Ces 2 séances seront dédiées à la découverte des lieux du hall d'entrée sur le site jusqu'au bassin, à la rencontre avec le personnel de l'établissement (accueil, entretien, MNS...), et à la découverte du milieu aquatique
- Les élèves découvriront les règles d'hygiène et de sécurité, les consignes de fonctionnement ainsi que le matériel utilisé au bord du bassin.
- Le fond mobile sera à une hauteur de 59 cm. Le groupe classe sera divisé en 3 sous-groupes positionnés sur les 3 départs (D).
- Un parcours est proposé aux élèves afin qu'ils découvrent un milieu souvent nouveau pour eux : **le milieu aquatique**.
- Les 2 enseignants seront positionnés dans l'eau pour rassurer les enfants, les aider, accompagner les premières activités motrices en lien avec les aventures des personnages de l'album Les Aventures de Lola.
- Les flèches indiquent le sens du parcours.



AMENAGEMENTS DE BASSIN

Séance 3 et 4 : Exploration et immersion

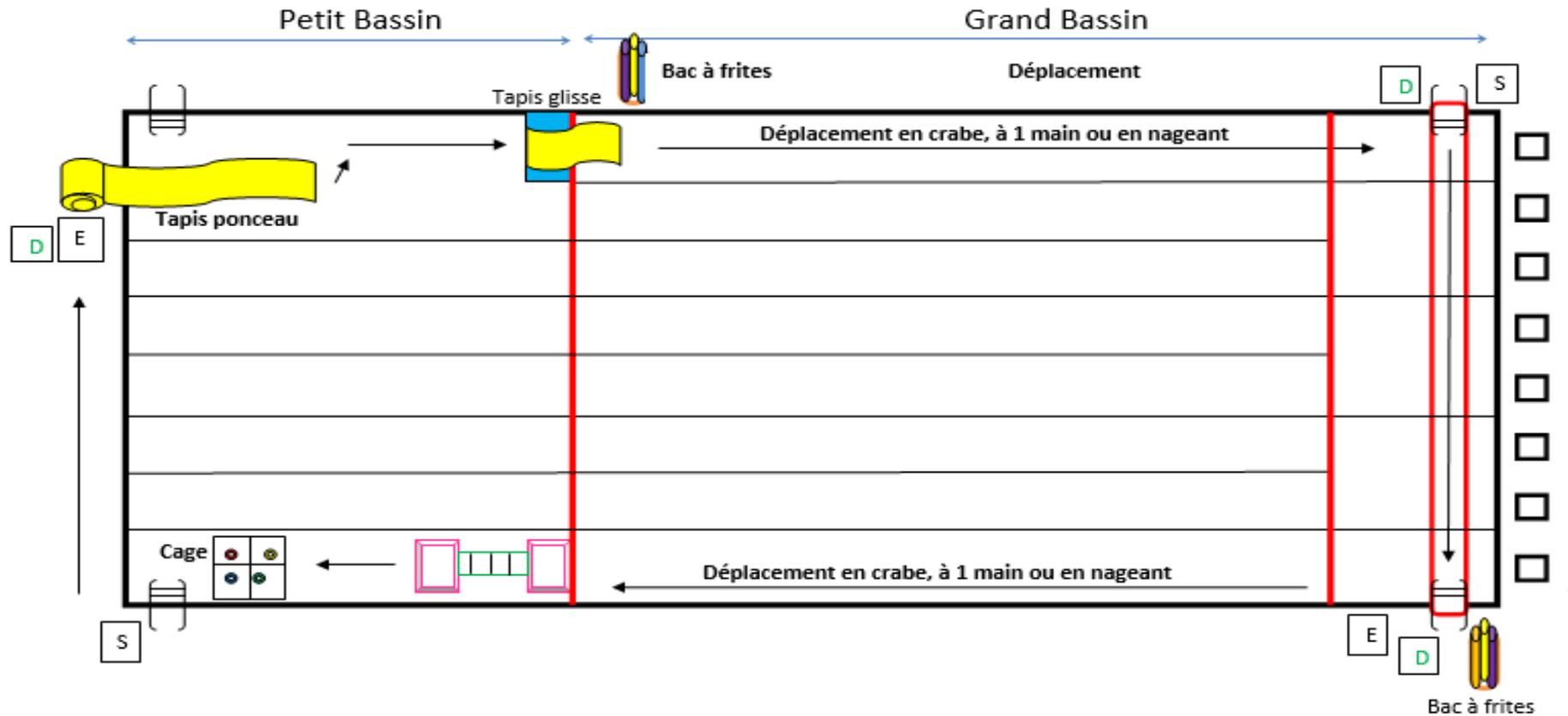
- Le groupe classe sera divisé en 3 sous-groupes positionnés sur les 3 zones. Le fond mobile sera à une hauteur de 59 cm.
- Les activités en zone 1 seront pilotées par les 2 MNS. Les activités en zone 2 et 3 seront pilotées par les enseignants (il pourra être dans ou hors du bassin).
- Zone 1, les MNS proposeront aux élèves, dans le grand bassin, des situations très progressives visant l'immersion avec augmentation du temps d'apnée et déplacements en surface le long du mur.
- Zone 3, cf. livret d'accompagnement Lola (fiche 1 expérience, fiche 1 à 4 les jeux des souris).
- Zone 2, l'atelier invite les enfants à se construire des repères d'immersion progressive (menton, bouche, nez, front ...) et à ramener des objets au bord en allant les chercher avec les mains.



AMENAGEMENTS DE BASSIN

Séance 5 : Parcours immersion de milieu de cycle

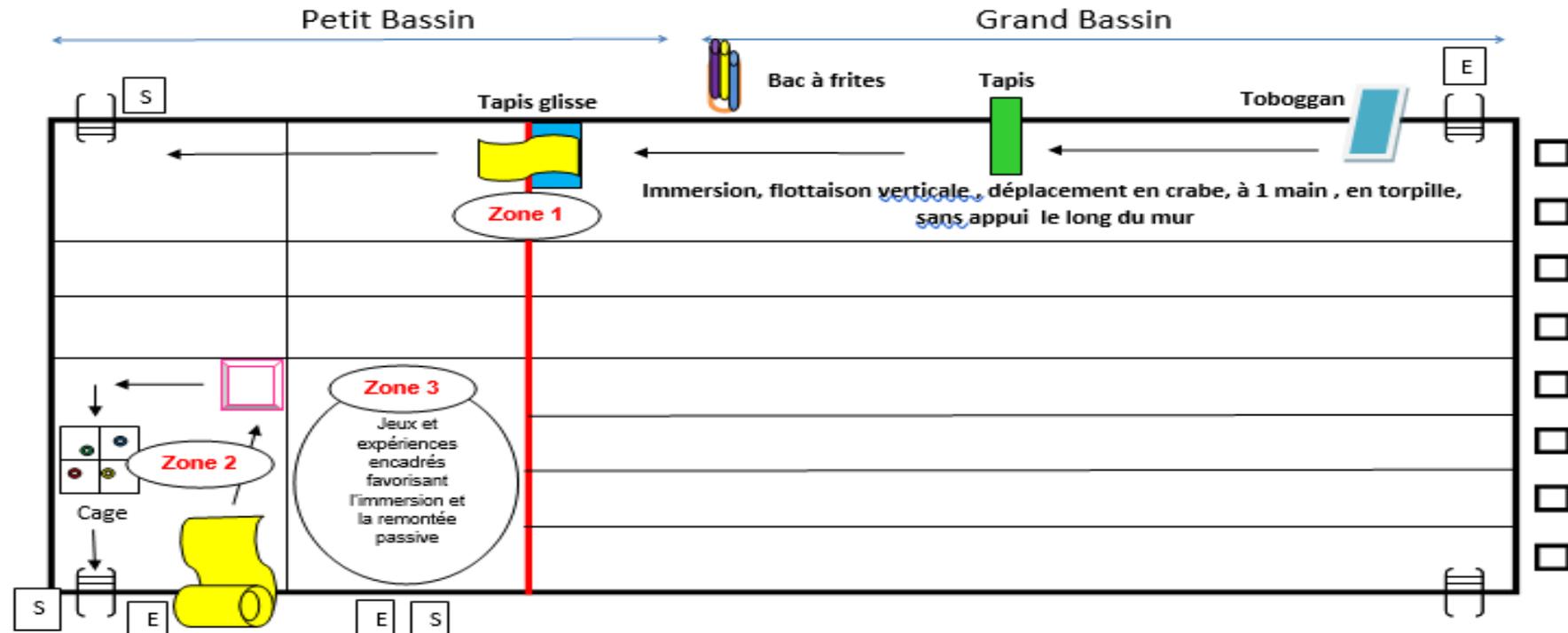
- Le groupe classe sera divisé en 3 sous-groupes. Le fond mobile sera à une hauteur de 59 cm.
- Chaque groupe sera positionné sur 1 des 3 départs (D).
- les élèves se déplaceront sur le parcours en s'immergeant le plus possible.



AMENAGEMENTS DE BASSIN

Séances 6-7 : Immersion, équilibre vertical, expérimenter poussée Archimède, déplacement en immersion en surface le long du mur

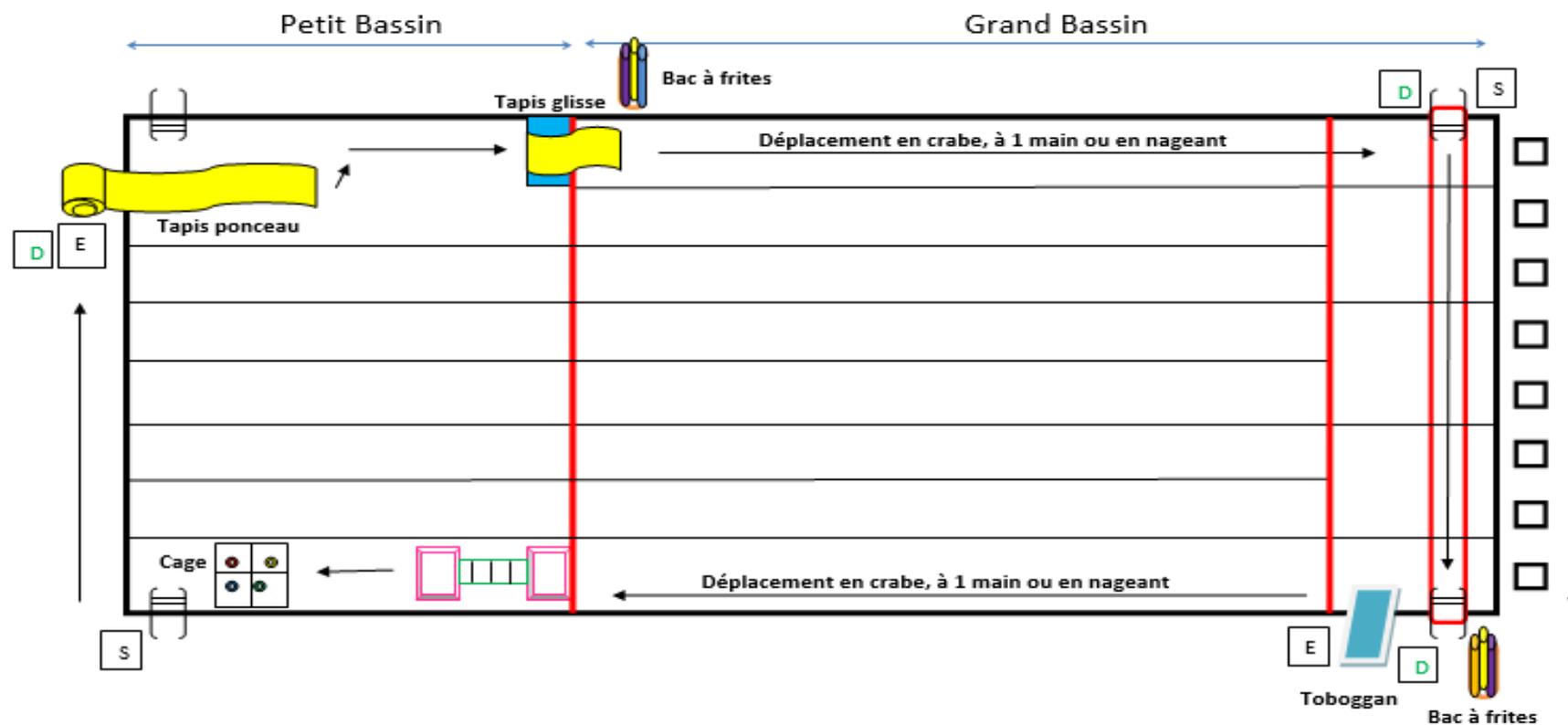
- Le groupe classe sera divisé en 3 sous-groupes, positionnés sur les 3 zones. Le fond mobile sera à une hauteur de 90 cm.
- Les activités en zone 1 seront pilotées par les 2 MNS. Les activités en zone 2/3 seront pilotées par les enseignants (ils pourront être dans ou hors du bassin).
- Zone 1, poursuite de l'apprentissage de l'immersion, expérimentation de la flottaison d'abord verticale pour découvrir l'action de l'eau sur le corps, poussée d'Archimède, puis les déplacements, en immersion en surface sans appuis le long du mur.
- Zone 2, l'atelier invite les enfants à se construire des repères d'immersion prolongée et à ramener des objets au bord en allant les chercher avec les deux mains.
- Zone 3, cf. livret d'accompagnement Lola (fiche 1 expérience, fiche 1 à 4 les jeux des souris), proposer également des expériences de remontée passive (fiches 2 et 3 des expériences de Lola).



AMENAGEMENTS DE BASSIN

Séance 8 : Parcours de fin de cycle d'apprentissage

- Les enfants retrouveront le même parcours que la séance 5, excepté le rajout du toboggan en grande profondeur.
- Chaque groupe sera positionné sur 1 des 3 départs (D).
- Evolution sur un parcours déjà connu. Importance de la répétition dans le processus d'apprentissage. Ce parcours permettra de montrer à l'enfant, les progrès réalisés (entrée et sortie en autonomie, déplacement crabe à 2 mains, 1 main, sans les mains, le corps devient de plus en plus horizontal, équilibre, immersion, en surface, ...).



ACCOMPAGNEMENT DES PE ET DES ÉLÈVES :

- Possibilité que le CPC se déplace à l'école pour travailler avec les PE après que ces derniers se soient appropriés le projet pédagogique
- Possibilité que les MNS se rendent dans les classes en amont du cycle d'apprentissage pour se présenter et présenter le contenu des séances.

UN ARTICLE DISPONIBLE SUR LE SITE DE L' IEN , DANS LEQUEL VOUS POURREZ
RÉCUPÉRER TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA PRÉPARATION DE VOTRE
CYCLE D'APPRENTISSAGE AISANCE AQUATIQUE

